

© Le naturographe

Grand angle

Le Géoparc de Haute-Provence

INITIATIVES P. 13

Territoires d'industrie phase 2

L'AGGLO EN ACTIONS P. 14

Un stade VTT Cross-Country Olympique
à Château-Arnoux-Saint-Auban

PROCHE DE VOUS P. 16

Biodechets : des solutions de tri adaptées à chacun !

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE
Le Géoparc de Haute-Provence

p.13 INITIATIVES
Territoires d'industrie Phase 2

p.14 L'AGGLO EN ACTIONS

- Un stade VTT Cross-Country Olympique à Château-Arnoux-Saint-Auban
- En route vers des transports décarbonés !
- Poursuite des travaux de rénovation du centre culturel Simone-Signoret
- Le Relais Petite Enfance : un guichet unique ou service des familles et assistant(e)s maternel(l)e(s) du territoire

p.16 PROCHE DE VOUS

Biodéchets : des solutions de tri adaptées à chacun !

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- Un sentier pour relier les Gorges de Trévans au massif du Montdenier
- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective
- Taille et compostage des roseaux des stations d'épuration
- Nouvelle station de pompage pour le barrage de Vaulouze
- Réalisation d'un Schéma directeur cyclable à l'échelle de la Moyenne Durance
- Travaux de sécurisation de la digue des Eaux Chaudes à Digne-les-Bains

p.20 DÉCRYPTAGE

Une nouvelle organisation de collecte pour réduire les déchets sur le territoire

p.21 L'ENTRETIEN

Alain Morra, ex Champion du monde de VTT

p.22 À VOUS L'OBJECTIF

p.23 TRIBUNES POLITIQUES

ÉDITO



Chères habitantes,
chers habitants de
Provence Alpes Agglomération,

Notre territoire abrite un patrimoine naturel et géologique exceptionnel qui attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs dans le monde. À travers son Géoparc mondial UNESCO, Provence Alpes Agglomération s'attache à valoriser et faire connaître cette richesse en aménageant des sites patrimoniaux, en sensibilisant aux enjeux du développement durable et en proposant un programme d'animations variées.

Or, si le Géoparc contribue indéniablement à l'attractivité touristique du territoire, il est important, en tant qu'habitant, que vous puissiez en profiter vous aussi ! Le dossier de ce nouveau numéro de Provence Alpes Aggro Magazine vous amènera, je l'espère, à (re)découvrir ce joyau, en parcourant ses 130 sites patrimoniaux, les 160 œuvres de la collection d'Art en montagne, les nouvelles expositions du Musée Promenade et en participant aux animations proposées.

La préservation du territoire, de ses espaces naturels et de sa biodiversité passe aussi par les gestes du quotidien. Aussi, je tiens par ailleurs à vous remercier sincèrement pour les efforts considérables qui ont été faits depuis l'évolution du système de collecte des déchets de l'agglomération. Alors que le processus d'harmonisation se poursuit cette année sur les secteurs de Seyne et de l'Asse/Verdon, les premiers résultats se font déjà ressentir à Digne-les-Bains où la collecte a évolué fin 2023. Depuis la mise en place de la nouvelle organisation des points de collecte, le tri sélectif a augmenté de 43 % et les ordures ménagères résiduelles ont diminué de 17 %. Ces résultats remarquables sont le fruit d'un effort collectif notable ! Or, je suis persuadée que nous pouvons, ensemble, atteindre des objectifs encore plus ambitieux pour réduire l'impact écologique et le coût liés à l'enfouissement des ordures ménagères résiduelles. Dans cette perspective, d'ici fin 2025, chaque habitant disposera d'une solution de tri à la source des biodéchets adaptée à son cadre de vie.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été. ●

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de
Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains

Jusqu'au 21 juillet

Partir en Livre

Activités sur le thème des jeux et du sport
Dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération

Plus d'infos : www.paam.fr

Les 3, 10, 17, 24 juillet

Juillet, le mois du vélo !

Cols réservés aux cyclistes les mercredis matins de 9 h à 12 h
-3 juillet : col de Puimichel
-10 juillet : col de Fontbelle
-17 juillet : col du Corobin
-24 juillet : col du Fanget

Plus d'infos : www.provencealpesagglo.fr

17 juillet et 7 août

Nocturnes du Musée Promenade

Ouverture du musée de 20 h à 23 h
Accompagnement dans le parc jusqu'aux salles d'exposition en visite libre
-17 juillet : animation musicale et séance de dédicace du livre du Géoparc
-7 août : découverte de l'art de la vannerie sauvage et observation des papillons nocturnes Tarifs habituels

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

11 et 18 Août

Ciné « Papote et popote »

-11 août : projection du film « Le Théâtre de la vie »
Réalisé par Peter Svatek
À 21h30 à Estoublon
-18 août : projection du film « Cru » réalisé par Thibaut Fagonde et Jérôme Loisy
À 21h30 au domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie

Les projections seront précédées d'ateliers de cuisine gratuits, sur inscription, et de repas partagés Organisé par le Parc Naturel Régional du Verdon en partenariat avec Provence Alpes Agglomération

Plus d'infos : 04 92 74 68 00
www.parcduverdon.fr/agenda

8 août

Fête de la Libération

Au Musée Promenade à Digne-les-Bains
Stands et animations proposées par l'ONAC et les associations d'anciens combattants. Gratuit

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

Provence Alpes Agglo Magazine N°5 - Juillet 2024

Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers ; Rédaction : Julia Vuillier-Devillers et services communautaires
Conception graphique et mise en page : Mathilde Boudin-Queyrel
Photos : Provence Alpes Agglomération, sauf mention contraire
Imprimerie : Arc-en-Ciel - imprimé sur papier certifié PEFC - Tirage : 25 000 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal : N° ISSN 2827-5160

26 août

Ouverture des inscriptions au conservatoire départemental

Cours de musique, danse et théâtre
Inscriptions à partir du 26 août
Rentrée le 9 septembre

17 rue de l'ancienne Mairie à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.crd04.fr - 04 92 31 52 36

21 Août

Ouverture des inscriptions à l'école d'art IDBL

Photographie, sculpture, gravure, vidéo, illustration, histoire de l'art...
Cours pour enfants, ados et adultes
Inscriptions ouvertes du 21 août au 30 sept
Rentrée le 9 sept. pour les cours adultes et le 11 sept. pour les cours enfants et ados
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

20 au 22 septembre

Festival de l'Outdoor et de la Rando

Sorties randonnées sur tout le territoire de Provence Alpes Agglomération
Animations et festivités au plan d'eau de Digne-les-Bains
(Voir dos de couverture)

Plus d'infos : www.provencealpesagglo.fr

20 septembre au 18 octobre

Exposition « Matières fertiles »

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains
Plus d'infos : www.idbl.fr

21 et 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Journée portes ouvertes au Musée Promenade à Digne-les-Bains
Gratuit

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

28 et 29 septembre

Enduro VTT des Terres Noires

6^e édition

Plus d'infos : www.dignelesbains-tourisme.com

2 au 4 octobre

HOME/LAND

Théâtre hors-les-murs proposé par le Théâtre Durance Begat Theater
À 18h, place Pechiney à Château-Arnoux-Saint-Auban

*En lien avec le spectacle : atelier « Devenir archivistes-volontaires » animé par le Begat Theater le 1^{er} octobre de 18h30 à 20h30
Gratuit, à partir de 20 ans*

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

6 octobre

Journée internationale de la Géodiversité

Jeu de piste dans les rues de Digne-les-Bains
Proposé par le Géoparc de Haute-Provence et Ludirunner
Inscription obligatoire auprès de l'accueil du Musée Promenade : 04 92 36 70 70
Tout public, gratuit

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

12 octobre

Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes

Ateliers de sensibilisation, stand, jeu et escape game à Digne-les-Bains
Renseignements auprès de l'accueil du Musée Promenade : 04 92 36 70 70
Tout public, gratuit

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

7 et 8 novembre

Le Grand Bal

Danse - Cie Dyptik

Au Théâtre Durance à Château-Arnoux-Saint-Auban
En lien avec le spectacle, Atelier danse animé par Alice Sundara, Cie Dyptik le 6 novembre de 19 h à 21 h 5 €, à partir de 14 ans

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

En savoir plus
www.agenda-onsort.fr

Retrouvez toute l'actualité de Provence

Alpes Agglomération sur

 Provence Alpes Agglomération
www.provencealpesagglo.fr

Provence Alpes Agglomération

BP 90153 – 4 Rue Klein

04990 Digne-les-Bains cedex

Tel : 04 92 32 05 05

Retours en images



1 | 9 mars au 7 avril **Résidence de Manon Galvier dans le réseau des médiathèques**

Le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération a accueilli l'artiste Manon Galvier pour une résidence de création de littérature jeunesse du 9 mars au 7 avril.

En plus de son travail de création, cette illustratrice et graphiste a consacré 13 demi-journées à des projets de médiation auprès des écoles de Malijai, Le Brusquet, Mézel, Mallemoisson, Thoard, Château-Arnoux-Saint-Auban, Seyne et Digne-les-Bains.

Elle a également animé deux ateliers tous publics dans les médiathèques de Digne-les-Bains et des Mées (*en photo*). ●

2 | 18 mars **Inauguration du stade VTT Cross-Country Olympique de Haute-Provence**

Créé par Provence Alpes Agglomération à Château-Arnoux, ce stade VTT XCO est un équipement unique en France sur lequel pourront venir s'entraîner des élites ainsi que des clubs et des teams préparant des compétitions nationales et internationales. L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreux élus et représentants de collectivités et organismes parmi lesquels Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération, Nathalie Esclapez, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée aux activités de pleine nature, Isabelle Morineaud, conseillère départementale déléguée au sport et à l'Olympisme, René Villard, maire de Château-Arnoux-Saint-Auban, Jérôme Krier, responsable des équipements sportifs et des sites de pratique de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), Stéphane Tempier, ex-champion de VTT XCO accompagné de son team de VTT international Decathlon Ford Racing Club Team et du team départemental 04. (*voir p. 14*). ●

3 | 13 avril **Nettoyons le Sud**

Bravo aux nombreux bénévoles qui ont participé à cette grande opération de ramassage des déchets portée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Au total, 12 communes du territoire ont participé à l'opération et plusieurs tonnes de déchets ont été ramassées sur le territoire.

Une belle mobilisation en faveur de la protection de l'environnement et des espaces naturels ! Pour rappel, tout abandon de déchet dans la rue est passible d'une amende forfaitaire de 135 €. ●

4 | 27 et 28 avril **De Ferme en Ferme**

Au total, sept fermes du territoire ont ouvert leurs portes au public et 450 visites ont été recensées à l'échelle du territoire dans le cadre du week-end De Ferme en Ferme : un événement destiné à faire découvrir le métier d'agriculteur et à valoriser des produits locaux grâce à des visites guidées, dégustations et animations gratuites. Cette édition 2024 était organisée par Agribio 04 et le GR CIVAM PACA avec le soutien de Provence Alpes Agglomération. ●

5 | 22 mai **Inauguration des sentiers de découverte de Caguerenard et de la Plâtrière**

Les sentiers de Caguerenard (3 km) et de la Plâtrière (2 km) relient l'Office de tourisme de Digne-les-Bains à la Dalle aux Ammonites en passant par le Musée Promenade.

Entre décembre 2023 et mai 2024, ces sentiers ont fait l'objet de travaux de restauration, de sécurisation et de valorisation pour offrir une liaison pédestre qualitative adaptée à tous les publics. Celle-ci comprend quatre nouvelles aires de découverte dont deux belvédères offrant des vues panoramiques sur Digne-les-Bains et les massifs des Alpes, mais également neuf pupitres d'interprétation valorisant les richesses floristiques, faunistiques, géologiques et paysagères du territoire. L'inauguration s'est déroulée en présence de Dahalani M'houmadi, sous-préfet de Barcelonnette, Pierre Catillon, conseiller départemental, et Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération. ●

6 | 8 juin **3^e édition de la Fête du vélo**

Après Digne-les-Bains et Château-Arnoux, la fête du vélo s'est invitée à Seyne pour sa 3^e édition. Stands, atelier de réparation, vélos atypiques, prêts de VTT et trottinettes électriques, parcours de maniabilité, sorties accompagnées, opération col réservé... Cette année encore, de nombreuses animations étaient organisées par les structures, associations et entreprises locales partenaires ! L'événement s'est déroulé en présence, notamment, de Georges Pereira, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à la mobilité, Laurent Pascal, maire de Seyne et Gilbert Mathieu, président de l'USB. ●



Logement

Des conseils gratuits et personnalisés sur le logement et l'habitat

Location, copropriété, achat, rénovation énergétique... Les conseillers-juristes de l'Agence interdépartementale d'information sur le logement (Adil 04 et 05) répondent à toutes vos questions juridiques liées au logement et à l'habitat ! Prenez rendez-vous auprès de l'antenne de Digne-les-Bains pour bénéficier de conseils gratuits et personnalisés. ●

+ d'infos : **ADIL, 87 avenue Henri-Jaubert à Digne-les-Bains**

Contact : **04 92 21 05 98**

Médiathèques

La bibliothèque de Malijai rejoint le réseau de Provence Alpes Agglomération

Cet été, la bibliothèque Gilberte Charbonnier de Malijai rejoint le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération. Cette bibliothèque possède 3650 documents (romans, BD, DVD...). Ses abonnés ont désormais aussi accès à l'ensemble des collections du réseau de la communauté d'agglomération, soit près de 200 000 documents, ainsi que de nombreux films, tutos, cours et documentaires accessibles en ligne. Au total, le réseau de Provence Alpes Agglomération compte 17 médiathèques réparties sur tout le territoire. ●

+ d'infos : www.paam.fr

Bibliothèque Gilberte Charbonnier, 1 place du Château à Malijai.

Ouverture le mardi et mercredi de 16 h à 18h30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Espace Valléen

Retour sur le séminaire Espace Valléen organisé les 4 et 5 avril sur le territoire



Provence Alpes Agglomération a accueilli le 5^e séminaire du réseau des Espaces Valléens en avril dernier. Les 39 territoires impliqués dans ce programme soutenu par l'État et les régions PACA et AURA y étaient représentés.

Ce séminaire a permis de présenter les attraits culturels du territoire et d'échanger sur la façon dont le programme peut être utilisé comme levier de développement culturel.

Dans ce domaine, la communauté d'agglomération et la Ville de Digne-les-Bains ont pu présenter certaines réalisations emblématiques telles que la réhabilitation de la Maison Alexandra David-Néel et les travaux effectués au Musée Promenade. ●

Pleine santé

Renouvellement du label **Maison Sport Santé**

En décembre 2023, Provence Alpes Agglomération s'est vue renouveler son label « Maison Sport Santé » pour une durée de cinq ans. Dans le cadre du label, deux programmes de 12 semaines d'activités physiques adaptées sont proposés par le centre médico-sportif 04 aux habitants du territoire :

-Le programme Retour au sport destiné aux personnes ayant une maladie chronique, une affection de longue durée et aux personnes de plus de 60 ans souhaitant reprendre une activité physique adaptée et régulière.

-Un programme d'activités physiques adaptées aux personnes atteintes d'un diabète de type 2. ●

+ d'infos : [Centre médico-sportif 04, au centre hospitalier de Digne-les-Bains](#)

Facebook : Centre Médico-Sportif 04

Contact : 07 48 77 43 85 - 06 71 08 53 73

Petite enfance

Rénovation de la crèche de Moustiers-Sainte-Marie

Les travaux de modernisation et d'agrandissement de la crèche de Moustiers-Sainte-Marie débutent cet été pour une livraison prévue au premier semestre 2025. Ces travaux permettront d'améliorer le confort thermique du bâtiment été comme hiver, les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel. Durant toute la durée du chantier, les enfants seront accueillis dans des locaux temporaires mis en place sur la commune.

Chiffrée à 749 170 € HT, cette opération est réalisée avec le soutien financier de l'État (DETR), du Département et de la CAF. ●

Outdoor

Un kit évènementiel pour les clubs et communes

Arche gonflable, tente, banderoles, balises, éco-cups... Du matériel est mis gratuitement à disposition des clubs et communes du territoire pour l'organisation de leurs évènements outdoor. Ce kit est proposé par Provence Alpes Agglomération pour soutenir l'organisation d'évènements éco-responsables et éviter la production de déchets. ●
+ d'infos : [Formulaire de réservation à retrouver sur : www.provencealpesagglo.fr](http://www.provencealpesagglo.fr) onglet « Territoire de Pleine nature » - Provence Alpes Outdoor

Cyclisme

Une station vélo à Marcoux

Courant 2024, une station pour vélos sera aménagée par Provence Alpes Agglomération à côté du Bistrot de Pays de Marcoux. Gonfleur/prise de pression des pneus, nettoyeur Karcher basse pression, fontaine d'eau potable... Elle intègre divers équipements mis gratuitement à disposition des cyclistes. Des bornes de recharge électrique pour VAE (vélo à assistance électrique) y seront également installées. ●

Mobilité

Découvrez le covoiturage solidaire !

La plateforme de covoiturage de Provence Alpes Agglomération évolue pour intégrer un nouveau module solidaire. Ce dernier permet de créer un réseau d'entraide en mettant en relation des conducteurs solidaires avec des personnes ayant besoin d'un coup de pouce pour se déplacer, que ce soit pour un rendez-vous médical, des courses, une formation, des études, un évènement ou une visite à un proche! Les conducteurs solidaires peuvent être amenés à adapter leur trajet ou leurs horaires aux besoins du passager, et même proposer un accompagnement spécifique.

Ce nouveau service est coordonné par la Maison France Services de Seyne qui met en relation les conducteurs et passagers de l'ensemble du territoire de Provence Alpes Agglomération. Il bénéficie du soutien financier de l'Europe et de la Région Sud-PACA dans le cadre du programme LEADER. ●

+ d'infos : covoiturage.provencealpesagglo.fr onglet « covoiturage solidaire »
Application mobile Rezo Mobicoop - Maison France Services de Seyne : 04 92 35 28 50



Étude en cours pour le réaménagement de la gare routière à Digne-les-Bains

La gare routière de Digne-les-Bains fait actuellement l'objet d'une étude de programmation réalisée par Provence Alpes Agglomération avec le soutien financier de la Région Sud-PACA et du Département des Alpes-de-Haute-Provence. L'objectif ? Sécuriser la plateforme de la gare routière et réaménager le site pour le transformer en Maison du Tourisme et de la Mobilité. ●

Retour du Train des Pignes

Le Train des Pignes qui circule sur les lignes des Chemins de Fer de Provence devrait être de retour à Digne-les-Bains d'ici 2027. En effet, les travaux prévus sur le tunnel de Moriez débuteront courant 2024 et s'achèveront fin 2025. S'ensuivront des travaux de remise en état de la voie entre Moriez et Digne-les-Bains. ●

Transition écologique

Lancement d'un diagnostic territorial de l'économie circulaire

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT), Provence Alpes Agglomération poursuit ses actions en matière d'économie circulaire avec le lancement d'un diagnostic territorial confié à l'entreprise Neo-éco. Ce diagnostic permettra de dresser un état des lieux des pratiques actuelles des acteurs économiques du territoire (évaluation des connaissances et du degré d'implication dans l'économie circulaire) et d'identifier des pistes d'action et de coopération entre entreprises. Il sera restitué lors du Forum de la Transition le 10 octobre à Château-Arnoux-Saint-Auban. ●

PAT

Le Projet Alimentaire Territorial labellisé « PAT en action »



Depuis le 15 juin, le Projet Alimentaire Territorial de Provence Alpes Agglomération est officiellement labellisé PAT de niveau 2, « en action ».

Cette reconnaissance officielle de son degré d'avancement et de sa dimension opérationnelle est décernée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, en concertation avec une coalition d'acteurs régionaux (la CoAlim). Pour rappel, en 2023, le PAT s'est engagé dans un nouveau programme de 29 actions à réaliser à horizon 2026 ! Retrouvez des exemples d'actions en cours p. 18. ●

Grand angle



Découvrez le Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence



Interview croisée de Bernard Teyssier, président de l'entente intercommunale pour la gestion du Géoparc de Haute-Provence et Jérémie Subias, nouveau directeur du Géoparc de Haute-Provence et du Musée-Promenade de Digne-les-Bains.

Qu'est-ce qu'un Géoparc ?

Bernard Teyssier : Il s'agit d'un label mondial délivré par l'Unesco. Il est accordé à des territoires qui présentent un patrimoine géologique de valeur internationale et qui s'engagent à le protéger, à le valoriser et à s'en servir comme support pour mener des actions d'éducation et de sensibilisation des publics dans une démarche de développement durable. Cette reconnaissance permet de mettre en avant les **atouts exceptionnels du territoire en termes de géologie, mais aussi d'histoire, de biodiversité, de patrimoines matériels et immatériels...** C'est un vecteur important d'attractivité touristique. Aujourd'hui, l'enjeu est de le rendre plus visible auprès des touristes mais aussi plus compréhensible auprès des habitants qui n'ont pas toujours conscience des pépites dont regorge le territoire où ils vivent ! Le Géoparc de Haute-Provence est géré depuis 2018 dans le cadre d'une entente intercommunale entre Provence Alpes Agglomération et la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch. Son label a été renouvelé pour 4 ans en 2023.

Quelles sont les particularités du Géoparc de Haute-Provence ?

Jérémie Subias : Le Géoparc de Haute-Provence couvre un territoire très vaste de 2000 km² réparti sur 67 communes. On peut y voir de nombreux affleurements géologiques qui racontent près de 300 millions d'années d'histoire de la Terre. C'est une richesse exceptionnelle ! À quelques dizaines de kilomètres de distance à peine s'observent des empreintes de fougères de l'époque du Carbonifère, des ammonites des fonds marins qui recouvriraient le territoire il y a 200 millions d'années, ou encore des empreintes de pas d'oiseau incrustées sur le sable il y a 20 millions d'années. Une autre particularité du Géoparc est de se situer à un point de rencontre entre les Alpes et la Provence. Ces deux influences se retrouvent dans la faune, la flore, les paysages et les patrimoines matériels et immatériels du territoire. Enfin, il s'agit d'un des seuls Géoparcs à avoir initié une démarche artistique dans la nature (voir p. 10).

Est-il en lien avec d'autres Géoparcs dans le monde ?

BT : Oui, si notre Géoparc a été le premier au monde, il en existe aujourd'hui près de 200 regroupés en réseaux organisés à différentes échelles. Chaque année, leurs représentants se réunissent lors de congrès européens et mondiaux. **Notre Géoparc abrite le siège de l'association du réseau mondial** qui permet d'échanger sur les projets portés par chacun et de monter des actions communes.

L'an passé, nous avons par exemple mené un projet en collaboration avec le Géoparc des Monts d'Ardèche sur la valorisation de l'art dans la nature.

Cette dynamique collaborative est présente à tous les niveaux. Notre Géoparc possède lui-même un réseau de **80 géopartenaires**, producteurs, artisans et restaurateurs locaux. Véritables ambassadeurs du label sur le territoire, ces partenaires répondent à la charte du Géoparc en proposant des produits de qualité, réalisés dans une démarche de développement durable.

Quels sont les projets en cours et les perspectives d'évolution du Géoparc ?

JS : Aujourd'hui, le Géoparc de Haute-Provence compte **5 routes de découverte et plus de 130 sites patrimoniaux identifiés**. Cet inventaire dense est éparsillé sur tout le territoire. L'objectif est de mieux valoriser cette offre et de remettre les pratiques et les attentes du public au cœur des projets à venir pour proposer des aménagements structurants privilégiant la qualité d'accueil des visiteurs.

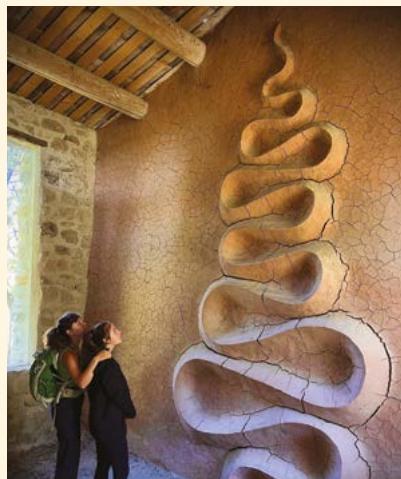
Après l'aménagement du Col de Fontabelle, du sentier de Caguerenard, de la via ferrata de Digne-les-Bains, du Tour du lac de l'Escale, etc., les projets en cours comprennent la mise en place d'un observatoire photographique des paysages du Géoparc, la candidature au label de Réserve Internationale de Ciel Étoilé, sans oublier la restructuration complète du Musée-Promenade qui débutera en 2025 !

Je souhaite créer une véritable dynamique autour du Géoparc, en adoptant une démarche résolument tournée vers l'ouverture au grand public, la sensibilisation au développement durable et le partage des connaissances à travers de nouveaux projets d'aménagements, mais aussi l'organisation d'événements et d'animations pour tous ! ●

L'art grandeur nature

Faire de l'art contemporain une expérience grandeur nature que chacun peut s'approprier, loin des galeries et des musées : c'est ce que propose la Collection d'Art en Montagne du Musée Gassendi à découvrir sur l'ensemble du territoire du Géoparc de Haute-Provence.

Andy Goldsworthy, Joan Fontcuberta, herman de vries, Richard Nonas... Depuis 30 ans, des artistes de renommée internationale ont contribué au développement de ce musée à ciel ouvert composé de près de 160 œuvres originales à débusquer au détour de sentiers de randonnée et de lieux insolites. ●



Refuge d'art

Conçue par l'artiste Andy Goldsworthy, Refuge d'art est une œuvre d'art unique à silloner en une dizaine de jours de marche. Ce parcours de 150 km relie trois sentinelles et traverse des paysages exceptionnels ponctués de sept refuges constitués d'anciens habitats en ruine appartenant au petit patrimoine rural, restaurés et dotés d'installations artistiques. **Trois refuges d'art sont aménagés pour y passer la nuit : la Forest, le Vieil Esclangon et la Ferme Belon. Renseignements et réservation auprès du Musée Gassendi à Digne-les-Bains.**



Traces

Sur des rochers à flanc de montagne, au bord de torrents ou dans des villages abandonnés, l'artiste herman de vries a disséminé des formules, mots et symboles suscitant autant l'interrogation que la contemplation dans des lieux soigneusement choisis. Ces «traces» gravées en lettres dorées sont autant de repères ou points de départ pour observer différemment la nature.

+ d'infos : Informations auprès du Musée Gassendi, 64 bd Gassendi à Digne-les-Bains. www.musee-gassendi.org - 04.92.31.45.29 mediation.gassendi@ambulo.fr

• Parcours à la découverte des œuvres à retrouver sur l'application mobile Ambulo conçue par le Musée Gassendi, disponible gratuitement sur App Store ou Play Store.

• Des formules guidées à la découverte des œuvres sont également proposées par les accompagnateurs de l'association L'Art en chemin. Plus d'infos sur : www.artenchemin.fr

Ouvrage

Géoparc de Haute-Provence « Regards sur le temps »

Édité en décembre 2023, cet ouvrage de synthèse illustre toute la richesse du territoire et de son patrimoine géologique. Architecture, géologie, histoire, art de vivre, terroirs, culture, biodiversité... De nombreux sujets y sont abordés à travers des explications didactiques, des anecdotes méconnues mais également des informations pratiques pour partir à la découverte du territoire. ●



Evènement

49^e comité de coordination des géoparcs



En mars 2024, Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération, Bernard Teyssier, président de l'Entente Intercommunale pour la gestion du Géoparc de Haute-Provence, et Jean-Simon Pages, ancien responsable du Géoparc, se sont rendus à Kula en Turquie pour participer au comité de coordination du réseau des Géoparcs européens. Atelier sur les 17 objectifs de développement durable de l'Unesco, forum français, renouvellement de l'advisory committee... Ce 49^e comité a permis aux participants d'avancer sur de nombreux sujets et de partager leurs expériences sur différentes thématiques dont le géotourisme. ●

Candidature au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé

Le Géoparc prépare actuellement sa candidature au label RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé) décerné par l'International Dark Sky Association. Ce projet ambitieux implique un travail préparatoire de longue haleine débuté il y a plus d'un an déjà dans le cadre du programme Espace Valléen.

En effet, pour être labellisé, le territoire doit justifier d'une qualité de ciel nocturne exceptionnelle et préservée comprenant, notamment, une zone centrale où la Voie Lactée peut s'observer à l'œil nu et les galaxies du ciel profond à la jumelle. 80% de sa superficie et de sa population doivent par ailleurs adopter un Plan de Gestion de l'Eclairage répondant à des critères stricts pour préserver la qualité du ciel nocturne.

Poursuite des travaux préparatoires

Recensement des installations d'éclairage et de leurs conditions d'utilisation, installation d'appareils de mesure pour l'étude de la qualité du ciel, acquisition d'instruments mobiles pour des campagnes participatives... Divers travaux préparatoires ont déjà été menés. Ils se poursuivront jusqu'en 2025 avec



l'adoption d'un plan d'éclairage, le renforcement de la sensibilisation des acteurs publics et privés, la finalisation de l'inventaire du parc d'éclairage et la constitution du dossier de candidature officiel.

Cette démarche a pour objectif de promouvoir l'éco et l'astro-tourisme sur le territoire, de soutenir la protection des habitats nocturnes, de valoriser les efforts entrepris pour lutter contre la pollution lumineuse et d'encourager l'ensemble des acteurs à considérer le ciel nocturne comme une ressource durable. ●

Un nouveau visage à la tête du Géoparc

Après 40 ans de travail engagé au sein de la Réserve géologique puis du Géoparc, Jean-Simon Pagès, directeur du Géoparc de Haute-Provence, a tiré sa révérence au mois de juin pour profiter d'une retraite bien méritée. Il a passé le flambeau de la direction à Jérémie Subias, auparavant responsable adjoint au tourisme de Provence Alpes Agglomération chargé notamment de la supervision du Géoparc. ●



Mise en place d'un observatoire photographique des paysages du Géoparc



Les paysages du Géoparc de Haute-Provence sont parmi les plus variés de France. Outre la diversité géologique qu'ils représentent, ils sont aussi le reflet d'une mosaïque de milieux naturels et d'activités humaines.

Un observatoire photographique des paysages avait été mis en place en 1996 dans la vallée des Duyes et la basse Bléone. Ce dernier, qui a donné lieu à une récente exposition itinérante, va être élargi dès cette année à l'échelle du territoire du Géoparc. Le principe d'un observatoire des paysages est de constituer un fonds de séries photographiques pour analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces.

60 sites ont été sélectionnés, dans le cadre de ce nouvel observatoire, pour réaliser des campagnes photographiques reconduites tous les quatre ans, à une période et selon des points de vue identiques.

Les séries de photos permettront d'illustrer et de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur notre territoire. Elles seront ensuite utilisées lors d'actions de sensibilisation et de concertation pour expliquer les phénomènes de changement observés, anticiper des tendances et contribuer à définir des mesures d'adaptation et de transition. ●

Le Musée Promenade se réinvente



Depuis le mois d'avril, quatre nouvelles expositions thématiques sont à y découvrir !

Au deuxième niveau de la Maison des Remparts, la nouvelle exposition dédiée aux **paysages du Géoparc** met en lumière 20 sites emblématiques du territoire, des gorges du Verdon au sommet de Dormillouse, en passant par les clues de Barles, le défilé de la Pierre Ecrite et le sommet des Monges. Après une salle introductory, le visiteur rejoint une salle dans laquelle sont projetées, sur les quatre murs à la fois, des vidéos de ces paysages vus du ciel à 360°, pour une expérience immersive hors du temps.

À l'étage supérieur, les aquariums ont laissé place au **monde des papillons**. Cette nouvelle exposition fait écho au Jardin des papillons dont elle complète la visite à travers des explications, maquettes, borne interactive, panneau tactile et animations 3D. L'occasion de découvrir les caractéristiques fascinantes des lépidoptères et, plus particulièrement, des espèces locales.

Dans les différents espaces de circulation du musée, une **rétrospective du Musée Promenade et de la Réserve Géologique de Haute-Provence** permet de retracer les événements majeurs qui ont marqué leur histoire depuis leur création en 1984.

Enfin, à l'occasion des **80 ans de la Libération**, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre), avec le concours de l'École de la deuxième chance, a créé une exposition présentant des mémoires de résistants et des témoignages sur la libération de plusieurs villes du département, à découvrir le long du Sentier des Remparts.

Une restructuration complète en perspective...

D'ici 2029, le Musée Promenade fera par ailleurs l'objet de travaux d'envergure destinés à repenser et à restructurer entièrement le site.

L'objectif est de faire du musée le centre d'interprétation du Géoparc, de moderniser les expositions afin d'offrir une expérience de visite plus immersive et interactive, de développer une dimension plus ludique, adaptée aux familles, de valoriser le parc et ses jardins et de faire du musée un lieu convivial, propice à l'accueil d'animations tous publics. Les travaux prévus comprennent également une mise aux normes du site, l'amélioration de son accessibilité et de la performance énergétique des bâtiments.

Chiffrée à 5,7 millions d'euros, cette opération est menée grâce au soutien financier de l'Europe (FEDER), du Département, de la Région et de l'État. L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre est prévue en septembre pour un démarrage des premiers travaux de valorisation du parc en 2025-2026. ●

**Des cheminements pour relier
le Musée Promenade, la Dalle aux Ammonites
et le centre-ville de Digne-les-Bains**

Au mois de mars, Provence Alpes Agglomération a inauguré une **voie douce permettant de relier la Dalle aux Ammonites et le Musée Promenade**. Adapté aux piétons, familles, poussettes et vélos, ce cheminement d'1 km de long est doté d'une aire d'interprétation dédiée au site classé de la Plâtrière de Champourcin.

Les sentiers de Caguerenard et de la Plâtrière ont par ailleurs fait l'objet de travaux de sécurisation, de restauration et de valorisation. Ils forment un nouveau parcours dédié à la **découverte de la biodiversité et des paysages du Géoparc**. Reliant le centre-ville de Digne-les-Bains à la Dalle aux Ammonites en passant par le Musée Promenade, cet itinéraire d'environ 5 km offre de magnifiques panoramas, mis en valeur grâce à un ensemble d'aménagements, belvédères et pupitres d'interprétation. (voir p.4). ●



En chiffres

140

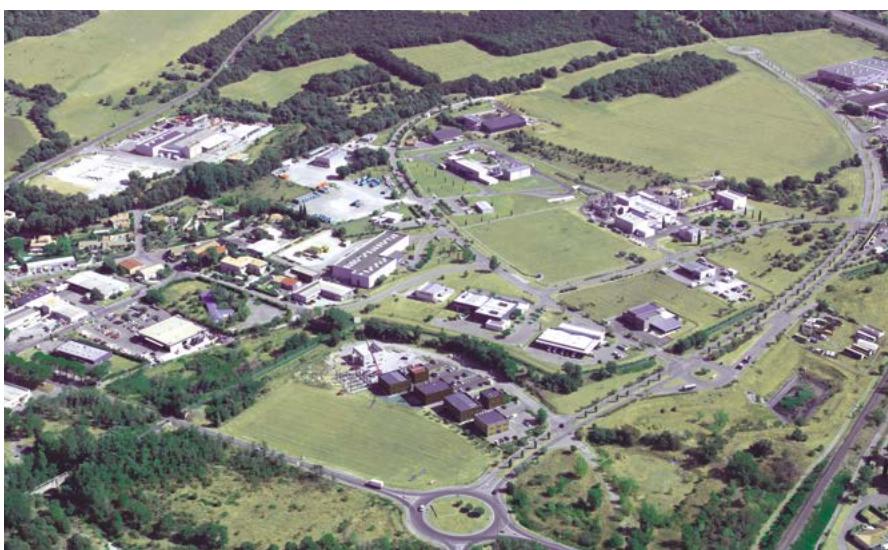
espèces de papillons ont déjà été observées au Jardin des Papillons du Musée Promenade

18 000

visiteurs viennent chaque année au Musée Promenade

Industrie

Territoires d'industrie Phase 2 : Provence Alpes Agglomération labellisée avec l'ensemble du département



Une stratégie de reconquête industrielle par les territoires

Le 11 mai 2023, le président de la République a confirmé une nouvelle phase du programme Territoires d'industrie jusqu'en 2027. À l'issue d'une consultation nationale menée en partenariat avec les Régions, la nouvelle carte des Territoires d'industrie et l'offre de services du programme ont été présentées le 9 novembre 2023 à l'occasion de l'assemblée générale des Territoires d'industrie organisée à Chalon-sur-Saône.

Sur la phase 2023-2027, 183 Territoires d'industrie s'engagent en faveur de la réindustrialisation du pays à travers la mise en œuvre de plans d'action portés par les élus et les industriels, accompagnés par l'Etat, les opérateurs et les Régions pour accélérer les projets industriels locaux.

Objectifs :

- Créer un terreau fertile au développement de l'industrie dans les territoires grâce à la mobilisation de tous les acteurs,
- Accompagner la transition vers une industrie verte,
- Développer les filières et savoir-faire industriels,

- Accélérer les implantations industrielles et les créations d'emplois dans les bassins.

Concernant Provence Alpes Agglomération, l'effort se concentre sur les sites industriels de Peyruis et de Saint-Auban. À ce titre, la plateforme industrielle occupée aujourd'hui par Arkema et Kem One vient d'être labellisée « site industriel clés en main » (parmi 55 sites en France). L'objectif est de proposer un foncier libéré de toute contrainte réglementaire et capable d'accueillir de nouvelles unités industrielles créatrices d'emplois tout en consolidant les filières industrielles locales (chimie, cosmétique agroalimentaire, énergies, bois et aéronautique légère). Le programme permet également d'accélérer la transition écologique des entreprises et leur propose un soutien financier pour leur projet de développement (100 millions d'euros en 2024 à l'échelle nationale). Une personne dédiée à l'animation du programme a été recrutée par l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence. ●

Provence Alpes Agglomération au Salon Made In PME Sud à Marseille les 18 et 19 avril

Le service développement économique de Provence Alpes Agglomération était présent sur l'espace Alpes de Haute-Provence du salon Made In PME. L'occasion de présenter aux entreprises présentes les opportunités d'implantation sur le territoire qui compte 12 zones d'activités gérées par la communauté d'agglomération.

Organisée au Parc Chanot à Marseille, cette première édition constituait le plus grand rassemblement d'entreprises de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enjeu était de mettre en lien les chefs d'entreprise du territoire, de leur apporter des réponses concrètes pour accompagner leur croissance et de valoriser leurs métiers et savoir-faire. Plus de 300 exposants et 5 000 participants étaient présents sur les deux jours. ●





VTT

Un stade VTT Cross-Country Olympique à Château-Arnoux-Saint-Auban

Au mois de mars, Provence Alpes Agglomération a inauguré le stade VTT Cross-Country Olympique de Haute-Provence : un équipement unique en Provence ! Situé à Château-Arnoux, à l'épicentre d'un vaste domaine VTT de 30 parcours sur 600 km, ce nouvel équipement est dédié à l'entraînement des VTTistes, des clubs, des teams et des sportifs de haut niveau. Il est labellisé par la Fédération Française de Cyclisme et accessible gratuitement toute l'année.

Descentes raides, virages relevés, zones de rochers, passerelles, escalier « mikado », sauts, passage en double trace... Le parcours intègre 20 modules et quatre boucles sur un circuit de 6 km environ.

Il est par ailleurs doté d'une aire ludique de maniabilité dédiée aux débutants et d'un pumprtrack naturel en sous-bois de 250 mètres de long.

« C'est le genre d'équipement que j'aurais aimé avoir quand je courrais encore en Coupe du Monde, affirme Stéphane Tempier, ex-champion du monde de VTT XCO, partenaire du projet. Le circuit permet de retrouver les

gestes qu'on a en Coupe du Monde tout en restant accessible à des équipes de moins haut niveau. »

Ce stade VTT XCO a été réalisé par Provence Alpes Agglomération à partir de parcours VTT existants pour éviter les intrusions dans le milieu naturel. La quasi-totalité des modules ont été créées à partir de matériaux naturels issus du site et des communes voisines. ●

+ d'infos : www.provencealpesagglo.fr
Accès depuis l'Office de Tourisme de Château-Arnoux (Ferme de Font Robert, avenue de la Bastide) grâce à une liaison VTT de 2,5 km.

Le saviez-vous ?

Provence Alpes Agglo : le Spot VTT du Sud de la France

Provence Alpes Agglomération abrite l'un des plus vastes domaines VTT de France avec pas moins de 2300 km de parcours et 100 itinéraires VTT dédiés à toutes les pratiques (Randonnée, VTTAE, X-Country, All Mountain, Enduro, Descente, Gravel...). Bike-parks, grandes traversées, réseau de singletracks, parcours de route et gravel... Un terrain de jeu exceptionnel s'offre aux VTTistes en quête de sensations fortes, de défis techniques et de paysages à couper le souffle ! Le stade VTT XCO de Haute-Provence est quant à lui le 4^e équipement de ce type en France.

Mobilité

En route vers des transports décarbonés !

Provence Alpes Agglomération s'est engagée dans une démarche de décarbonation des bus de ses lignes interurbaines et dignoises (TUD).

Fin 2023, une citerne d'Oleo 100 de 50 m³ a ainsi été installée pour l'approvisionnement des bus des Transports Urbains Dignois (TUD). À ce jour, cinq des sept bus du service (dont deux bus hybrides) l'utilisent. 100% végétal et renouvelable, l'Oleo 100 est composé de colza cultivé sur le territoire français. Il permet de réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre et de 80% l'émission de particules fines.

Lignes interurbaines

Cette démarche éco-responsable concerne aussi les lignes interurbaines. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, trois des quatre secteurs géographiques du territoire sont desservis par des bus fonctionnant au biocarburant. Cette évolution fait suite aux clauses environnementales intégrées à l'appel d'offre lancé en 2023 pour le renouvellement du marché.

À terme, Provence Alpes Agglomération entend décarboner l'ensemble de ses lignes, conformément aux objectifs fixés par son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). ●

Travaux

Poursuite des travaux de rénovation du centre culturel Simone-Signoret



Les travaux se poursuivent pour faire du centre culturel Simone-Signoret à Château-Arnoux-Saint-Auban un pôle culturel moderne, fonctionnel, spacieux et éco-responsable !

Le cinéma, désormais doté d'une entrée spacieuse et lumineuse, de bureaux, de sas de salles rénovés et d'un accès mis aux normes PMR, a rouvert ses portes au mois de mai. Le restaurant, renommé le Stand'Up, a lui-aussi rouvert après avoir bénéficié d'une nouvelle salle, d'une nouvelle terrasse et d'une réfection totale de sa cuisine et de ses sanitaires.

Cet été, le Théâtre Durance fera à son tour l'objet de travaux pendant sa fermeture annuelle (création d'un vestiaire et reconstruction du passage entre l'accueil situé sur la placette et la salle du théâtre).

En parallèle, le chantier se poursuit dans les locaux de la médiathèque avec l'installation de menuiseries et d'une isolation extérieure renforcée.

La dernière phase du chantier concernera les aménagements paysagers et les espaces extérieurs. Elle s'achèvera en fin d'année.

Le coût de cette opération s'élève à 4,5 millions d'euros. Elle est financée par Provence Alpes Agglomération avec le soutien de l'Union Européenne, de l'État, de la Région Sud-PACA et du Département des Alpes de Haute-Provence.

Durant toute la durée du chantier, la médiathèque Louis-Joseph continue à accueillir ses usagers dans des locaux temporaires situés au 36 cours Péchiney à Saint-Auban. Elle inaugurera ses nouveaux locaux début 2025, après la finalisation des aménagements intérieurs et l'intégration du mobilier. ●

Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance : un guichet unique au service des familles et assistant(e)s maternel(le)s du territoire

Dépuis sa réouverture en août 2023, l'activité du Relais Petite Enfance de Provence Alpes Agglomération bat son plein ! Rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD Notre-Dame du Bourg, aménagement d'un jardin, ateliers cuisine, contes... De nouveaux ateliers ont été mis en place pour continuer à diversifier les activités, ateliers créatifs et jeux proposés. Ils sont animés chaque matin soit dans les locaux du relais à Digne-les-Bains, soit en itinérance à Aiglun, Le Chaffaut, Marcoux et au quartier du Pigeonnier.

Accompagnement des parents dans la recherche d'un mode de garde

Le relais accompagne également les parents dans le choix et la recherche d'un mode de garde adapté pour leur(s) jeune(s) enfant(s). Il leur fournit une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, une présentation des crèches du territoire ainsi que des informations sur les entreprises qualifiées pour la garde d'enfants

à domicile. Depuis cette année, pour simplifier leurs démarches, le relais réceptionne aussi toutes les inscriptions dans les crèches gérées par Provence Alpes Agglomération. ●



Contact : 13 boulevard Victor Hugo à Digne-les-Bains
04 92 36 05 72 ou 06 08 67 09 89
rpe.digne@provencealpesagglo.fr

Biodéchets : des solutions de tri adaptées

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets doivent proposer une solution de tri à la source des biodéchets à leurs habitants (loi Agec).

Pour répondre à cette nouvelle obligation, dès 2022, Provence Alpes Agglomération a réalisé une étude permettant d'identifier les dispositifs les plus adaptés au territoire.

Conclusion : son hétérogénéité nécessite la mise en place de solutions de tri complémentaires, en adéquation avec les différentes zones géographiques et types d'habitats des usagers.

Depuis fin 2023, un service dédié a ainsi été constitué pour organiser leur déploiement sur le territoire. Il assure

la vente de composteurs individuels, la création de plateformes de compostage partagé, la mise en place d'une collecte séparée des déchets alimentaires dans certaines communes et la gestion des déchets verts en lien avec les déchèteries du territoire.

Trois solutions de tri complémentaires

Composteurs individuels

Cette solution est adaptée aux personnes disposant d'un jardin.

Provence Alpes Agglomération propose à ses habitants des composteurs individuels d'une contenance de 400 L au prix de 20 € seulement, au lieu de 60 € environ (le reste étant pris en charge par la communauté d'agglomération et la région Sud-PACA). Ces composteurs en bois sont accompagnés d'un bio-seau de 10 L et d'un guide sur le compostage. Les ventes s'effectuent sur rendez-vous uniquement auprès des pôles de proximité du service Déchets. Contacts : -04 92 32 05 05 pour les communes des secteurs de Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban,

- 04 92 35 32 79 pour les communes du secteur de Seyne,
- 06 30 94 27 00 pour les communes du secteur de Bras-d'Asse.

Paiement par chèque ou espèces, justificatif de domicile obligatoire.

Plateformes de compostage partagé

Comprenant des bacs d'apport, des bacs de maturation, du broyat en libre-service et des panneaux explicatifs, les plateformes de compostage partagé sont accessibles aux habitants de nombreuses communes invités à y déposer leurs biodéchets. Elles sont entretenues par Provence Alpes Agglomération. Le compost généré est ensuite mis gratuitement à disposition des habitants et des services communaux.

Depuis 2023, Provence Alpes Agglomération a déployé 18 plateformes de compostage partagé dans les communes d'Archail, Bras-d'Asse, Champtiercier, Châteauredon, Estoublon, Ganagobie, La Javie, Le Brusquet, Mallefougasse-Augès, Mallemoisson, Mézel, Moustiers-Sainte-Marie, Prads-Haute-Bléone, Selonnet, Seyne et Thoard. Celles-ci s'ajoutent aux plateformes déjà présentes dans certaines communes. Une dizaine de plateformes supplémentaires seront déployées d'ici la fin de l'année. En parallèle, la communauté d'agglomération équipe progressivement les établissements publics et dispense des formations au compostage à destination des communes et des établissements publics demandeurs.

Points de collecte

Courant 2025, une nouvelle collecte des déchets alimentaires sera mise en place dans les 10 communes situées sur l'axe de la RN 85, entre Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban. Des abri-bacs dédiés seront installés dans près de 200 points de collecte. Les biodéchets déposés seront acheminés jusqu'au déconditionneur de Peyruis avant de rejoindre le méthaniseur de Saint-Auban afin d'être valorisés sous forme de biogaz et d'engrais organique pour l'agriculture. Cette collecte spécifique concerne les communes d'Aiglun, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains, L'Escale, Malijai, Mallemoisson, Les Mées, Peyruis et Volonne.

+ d'infos : <https://www.evecasa.green/>

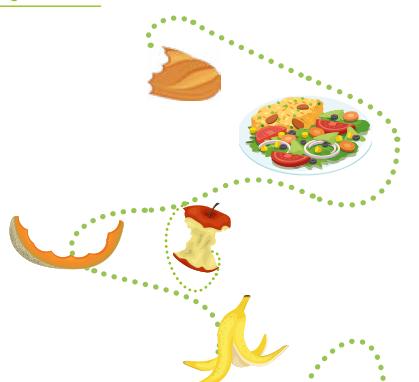


ées à chacun !



Retrouvez la cartographie de tous les points de collecte et plateformes de compostage partagé du territoire sur : www.provencealpesagglo.fr

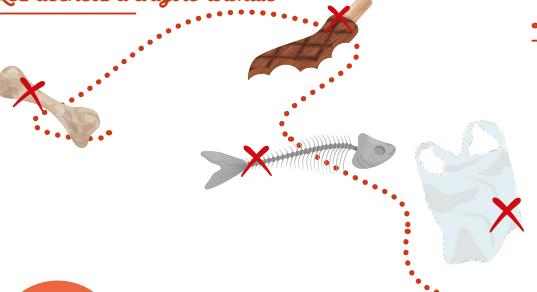
Les biodéchets humides



Les biodéchets secs



Les déchets d'origine animale



Interdit sans dérogation et possible d'une amende allant jusqu'à 750 €, le brûlage des déchets verts (branches, feuilles mortes, pelouses ...) est une pratique dangereuse pour l'environnement et pour la santé. En termes d'émissions de particules, brûler 50 kg de déchets verts

En pratique

Quels déchets se compostent ?

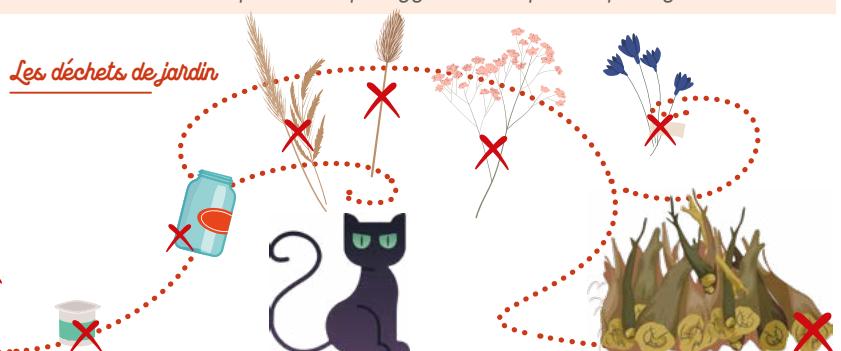
- **Les restes de repas et de cuisine** (fruits et légumes abîmés, peaux d'agrumes, épluchures, noyaux et coques, restes crus ou cuits, sucrés ou salés, marc de café, feuilles infusées, croûtes de fromage, coquilles d'œuf écrasées...);
- **Les papiers et cartons** en substitut de la matière sèche (essuie-tout, serviettes et mouchoirs, rouleaux de papier toilette, cartons bruns ondulés, boîtes d'œufs);
- **Les résidus de jardin** (fleurs fanées, tonte de gazon, produits de taille, feuilles mortes, copeaux, brindilles et petits branchages...).

Il faut éviter de composter :

- Les déchets d'origine animale (os, arêtes, coquillages et crustacés, huiles végétales et graisses animales);
- Les déchets non-alimentaires (litières, excréments d'animaux, verre, métal, plastique, poussières, graviers, charbon, cendres).

Attention: les consignes peuvent varier selon vos pratiques (compostage domestique ou en plateformes de compostage partagé). En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter : zerodechet@provencealpesagglo.fr

+ d'infos : www.provencealpesagglo.fr rubrique compostage.



Halte au brûlage des déchets verts !

équivaut à effectuer entre 90 et 650 allers-retours jusqu'à une déchèterie située à 20 km. (Source: ATMO SUD). La solution ? Réutilisez vos déchets verts directement dans votre jardin (mulching, paillage, compostage, création d'une haie sèche...) ou apportez-les en

déchèterie où ils seront valorisés sous forme de broyat ou compost. Le site boursovert.org, vous permet également de publier une annonce pour proposer vos déchets verts à des professionnels ou particuliers intéressés qui les récupéreront directement sur place.

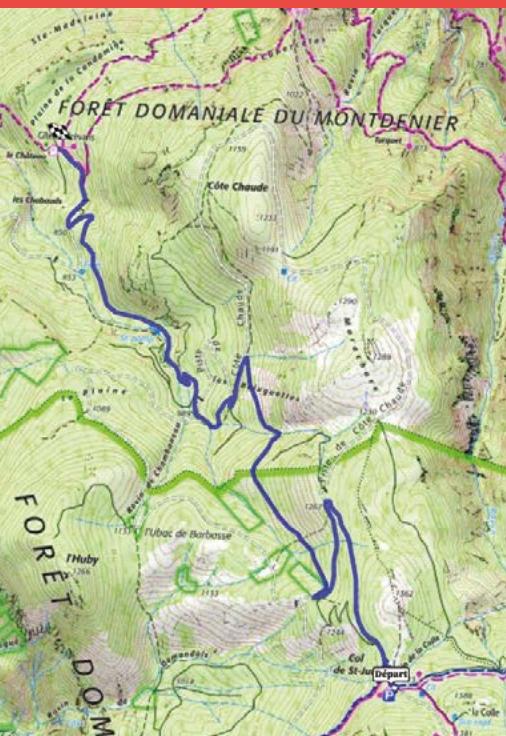


Randonnée

Un sentier pour relier les Gorges de Trévans au massif du Montdenier

Depuis début 2024, un sentier de randonnée permet de relier le gîte de Trévans (commune d'Estoublon) au col de Saint-Jurs (massif du Montdenier). Fermé depuis plusieurs années, ce sentier historique a en effet été entièrement réhabilité. Balisage, débroussaillage, création de marches en bois, petits terrassements... Les travaux ont été réalisés par Provence Alpes Agglomération, en lien avec l'Office National des Forêts (ONF). La réouverture du sentier permet de faire la liaison entre les circuits de randonnée du Verdon et des Gorges du Verdon : deux sites touristiques majeurs du territoire.

Ce nouveau sentier s'étend sur 6,5 km pour 500 m de dénivelé et 1 h 30 à 2 h de marche. ●



PAT

Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Provence Alpes Agglomération, France Nature Environnement 04 accompagne quatre établissements (écoles de L'Escale et Champtiercier, cuisine centrale de Seyne et self du CHU de Digne-les-Bains) dans la réduction de leur gaspillage alimentaire. Entre février et avril 2024, des pesées ont ainsi été réalisées pour quantifier et analyser les déchets alimentaires générés par chaque établissement. Des explications et pistes d'amélioration personnalisées leur ont ensuite été suggérées. Les services de Provence Alpes Agglomération proposeront un appui pour leur mise en œuvre en vue de la prochaine pesée début 2025. Cette prestation est co-financée par l'ADEME et la communauté d'agglomération. Elle contribue à renforcer la stratégie de Provence Alpes Agglomération pour prévenir et réduire les déchets (PLPDM).

Les premiers résultats montrent que si des



actions structurelles peuvent être conduites sur le choix des menus, les quantités servies ou l'organisation du temps des repas, des actions de pédagogie sont essentielles pour sensibiliser les publics au gaspillage. ●

Gestion de l'eau

Taille et compostage des roseaux des stations d'épuration



Le service Eau de Provence Alpes Agglomération gère 55 stations d'épuration dont 19 incluent un procédé d'épuration dit «à lits plantés de roseaux». Les plus importantes se situent à Mallemoisson, Les Mées, Thoard, Le Brusquet et La Javie.

Dans ces stations, la présence de végétaux et d'un milieu humide favorise la création de tout un écosystème de micro-organismes qui traitent la pollution des eaux. Les racines des roseaux contribuent, quant à elles, à répartir les eaux usées de façon homogène, à apporter de l'oxygène

et à infiltrer l'eau. Début 2024, les agents de Provence Alpes Agglomération ont procédé à la taille de tous les roseaux des stations ayant atteint une hauteur de plus de 2 mètres. Ceux-ci ont été coupés à environ 30 cm de hauteur. Les chaumes (parties aériennes) ont ensuite été récoltés et transportés jusqu'à la plateforme de compostage de la Colette à Digne-les-Bains, où ils ont été broyés pour être compostés. Indispensable au bon fonctionnement des stations, cette opération de fauchage est réalisée chaque année entre décembre et mars. ●

Agriculture

Nouvelle station de pompage pour le barrage de Vaulouve



Alimenté par un bassin versant de 3 km², le barrage de Vaulouve permet le stockage de 200 000 m³ d'eau destinés à l'irrigation de 15 exploitations agricoles et une quarantaine de particuliers de la vallée des Duyes.

Depuis 2017, son exploitation et sa surveillance sont assurées par Provence Alpes Agglomération qui réalise actuellement une opération de réhabilitation complète de la station de pompage.

En effet, si le réseau des canalisations enterrées est encore en parfait état, les équipements de la station de surpression arrivaient en fin de vie après 30 ans de service.

Prévue cet été, la mise en service de la nouvelle station de pompage, permettra de :

- Sécuriser l'irrigation de la vallée des Duyes

pour soutenir le maintien des activités agricoles traditionnelles (maraîchage, fourrage, élevage, céréales, lavandes, etc.) face aux changements climatiques,

- Avancer dans la transition énergétique en réduisant de 60 % le coût énergétique lié au pompage,
- Obtenir une pression de service stable et adaptée aux besoins (9 bars).

Cette opération est chiffrée à 160 000 € HT. ●



En chiffres

45 000 m³

d'eau sont distribués chaque année
par le barrage de Vaulouve

Mobilités douces

Réalisation d'un schéma directeur cyclable à l'échelle de la Moyenne Durance

Après Digne-les-Bains en 2023, Provence Alpes Agglomération réalise cette année un schéma directeur cyclable à l'échelle des huit communes de la Moyenne Durance (Château-Arnoux-Saint-Auban, Ganagobie, L'Escale, Les Mées, Malijai, Montfort, Peyruis, Volonne).

L'objectif ? Concevoir un réseau cyclable cohérent permettant de connecter les communes entre elles et de desservir les principaux pôles du territoire, dans une logique de mobilité du quotidien tout en intégrant les pratiques sportives et de loisirs. L'élaboration de ce schéma s'appuie sur une enquête diffusée en début d'année auprès des habitants du secteur. 160 réponses avaient été récoltées, révélant le



fort potentiel de la pratique sur le territoire et la nécessité d'aménager des itinéraires sécurisés pour un usage utilitaire. Le schéma directeur cyclable sera finalisé à l'automne 2024, après validation auprès des communes concernées. Il permettra à chaque commune de disposer des éléments nécessaires à la réalisation des aménagements cyclables. ●

GEMAPI

Travaux de sécurisation de la digue des Eaux Chaudes à Digne-les-Bains



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, Provence Alpes Agglomération gère plusieurs digues permettant de protéger la population des crues.

À Digne-les-Bains, la digue dite du « centre commercial des Eaux Chaudes » protège ainsi près de 7000 habitants des crues de la rivière. Or, des travaux de confortement de l'ouvrage étaient nécessaires pour empêcher le creusement de ses fondations et, à terme, son effondrement.

Réalisés entre septembre 2023 et avril 2024, ces travaux ont permis d'élargir le lit de la rivière pour augmenter son gabarit hydraulique et de renforcer la digue (réfection d'une partie du mur en pierres et reprise complète de l'ouvrage sur certains tronçons, soit 260 m de digue).

L'exécution des travaux a été confiée au Syndicat Mixte Asse Bléone par convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Le coût total de l'opération s'élève à 614 000 € HT, financé par Provence Alpes Agglomération et par l'État (300 000 €) au travers du Fonds Vert. ●



Gestion de déchets

Une nouvelle organisation de collecte pour réduire les déchets sur le territoire

Depuis 2023, Provence Alpes Agglomération s'est engagée dans une réorganisation de la collecte des déchets sur son territoire avec l'objectif d'optimiser le fonctionnement du service, de clarifier et d'harmoniser les règles de tri sur les 46 communes, d'améliorer le cadre de vie mais aussi et surtout d'inciter au geste de tri pour réduire la quantité d'ordures ménagères envoyées en centre d'enfouissement. Le nouveau système de collecte s'appuie sur le déploiement de points de collecte complets comprenant des colonnes dédiées aux ordures ménagères, aux emballages, au verre et aux papiers. Une collecte des cartons est également mise en place sur certains points.

Ce projet de grande ampleur a impliqué une **restructuration complète du Service de «Prévention et de Gestion des Déchets»** de la collectivité avec la création de quatre nouveaux services dédiés à la gestion des biodéchets, à la gestion administrative et financière, au nettoyage et à l'entretien des véhicules et points de collecte, ainsi qu'à la prévention et communication. Le nouveau service «Prévention et communication» comprend notamment une brigade verte en charge de la lutte

contre les dépôts contraires au règlement de collecte et des ambassadeurs du tri chargés d'aller à la rencontre des habitants pour expliquer la démarche et répondre à leurs questions.

Des premiers résultats prometteurs

Le nouveau système de collecte, qui avait déjà fait ses preuves dans plusieurs collectivités voisines, montre d'ores et déjà des résultats très encourageants sur le territoire.

En effet, depuis le début de l'année, **la quantité moyenne d'ordures ménagères collectées sur Digne-les-Bains a été réduite de 17%***! La quantité de tri sélectif collecté a quant à elle augmenté de 43%*! À l'échelle du territoire, cette amélioration notable représenterait 3 000 tonnes d'ordures ménagères en moins et plus de 1 200 000 € d'économie par an.

Si certaines incivilités ont également été observées, les retours d'expérience d'autres collectivités montrent que ce phénomène commun et transitoire s'atténue naturellement dans les six mois qui suivent la mise en place du nouveau système.

*chiffres comparatifs entre le 1^{er} trimestre 2023, avant la mise en place de la nouvelle collecte, et le 1^{er} trimestre 2024, après son déploiement.

Prochaines étapes

Après Digne-les-Bains fin 2023 et le Val de Durance début 2024, l'harmonisation de la collecte se poursuivra fin 2024 sur les secteurs de Seyne, du bassin dignois et de l'Asse / Verdon pour couvrir l'ensemble de communes du territoire d'ici la fin de l'année.

Pour ces derniers secteurs, les consignes de tri resteront les mêmes (papiers et emballages triés séparément).

Les changements concerneront uniquement le regroupement des flux sur les points de collecte, le déploiement de nouvelles colonnes pour les cartons et le remplacement des colonnes ou bacs roulants par de nouvelles colonnes à tambour adaptées aux dépôts de sacs de 30 L pour les ordures ménagères.

Comme pour chaque étape de l'opération, des courriers d'information seront envoyés à tous les habitants concernés et des réunions publiques seront organisées dans les communes impliquées. ●

+ d'infos : Retrouvez la cartographie de tous les points de collecte du territoire sur : www.provencealpesagglo.fr

Les déchets, un défi commun à la portée de chacun !

Alain MORRA, ex Champion du monde de VTT

Ses premiers coups de pédale remontent à son enfance passée dans le village perché de Lurs, au cœur de la Provence. Minot, Alain avait pris l'habitude de circuler à travers les oliveraies surplombant la vallée de la Durance pour rejoindre ses amis de Forcalquier, Oraison ou La Brillanne.

« Il n'y avait pas d'alternative pour voir mes collègues ou aller à l'école. Je faisais tout à vélo ! » raconte-t-il.

Pourtant, plusieurs décennies se sont écoulées avant qu'il se lance dans la compétition. « J'ai pris ma première licence à 29 ans. J'avais rencontré des personnes qui faisaient de la compétition et qui m'ont incité à essayer, se souvient-il. Je faisais déjà de la course à pied, alors j'ai commencé par un Vétathlon dans le Vaucluse. Comme je n'étais pas trop mauvais, j'ai tout de suite fait des podiums et on m'a conseillé les courses VTT. » Ayant déménagé à Château-Arnoux-Saint-Auban, Alain a fait du Val de Durance sa zone d'entraînement. Un terrain de jeu dense comprenant 600 km de sentiers VTT.

Après quelques compétitions régionales, il est passé en Coupe de France et a rapidement enchaîné les titres jusqu'à

devenir deux fois Champion de France (en 2016 et 2017) et une fois Champion du Monde de VTT, en 2017, dans la catégorie master. « Alors que les pros arrêtent généralement de courir vers 35 ans, moi c'est à 35-40 ans que j'ai commencé à être bon ! », affirme-t-il.

Sa passion pour le sport a rapidement imprégné toutes les dimensions de sa vie. « Je lisais tout ce que je pouvais trouver sur les entraînements, la diététique... Le sport est une passion saine qui change la vie, qui donne le goût de l'effort et qui insuffle des valeurs de respect. Je suis heureux de l'avoir transmise à mes deux fils ! » confie-t-il.

« Ce sont les compétitions serrées qui créent les souvenirs les plus grandioses ! »

Les plus belles courses ne sont pas toujours celles qu'on gagne. Pour Alain, les moments les plus jouissifs, les montées d'adrénaline les plus intenses et les souvenirs les plus ancrés concernent les courses au coude-à-coude et les luttes acharnées face à un autre coureur, quand le moindre relâchement devient irattrapable. « Ce sont les compétitions serrées qui créent les souvenirs les plus grandioses ! Faire une course seul, quand l'écart de niveau est trop important avec les autres coureurs, ce n'est pas très stimulant. », assure-t-il.

Au-delà de son cœur bien accroché, de ses mollets d'acier et de son endurance, c'est à son mental et à sa curiosité qu'il doit son palmarès. « J'ai toujours eu la particularité d'aimer toucher à tout et de faire beaucoup d'autres sports en parallèle du VTT ! J'ai fait du judo, de la course à pied, du tennis, du ski... Je pense que ça m'a naturellement aidé à garder un bon équilibre physique. »

Malgré tout, Alain n'a jamais pratiqué autant qu'il l'aurait souhaité.

« J'ai fait toute ma carrière chez Arkema dont 23 ans en 3x8, alors je m'entraînais quand j'avais le temps et quand la fatigue n'était pas trop importante, c'est-à-dire



L'entretien

pas souvent, avoue-t-il. Je considère que j'ai toujours été plutôt fainéant... Je ne dépassais jamais 12h d'entraînement vélo sur les semaines chargées quand d'autres y passent plus de 20h. »

Sans surprise, sa plus belle année de coureur a été celle qui a suivi sa retraite. « J'ai arrêté de travailler en 2016, et l'année suivante a été incroyable. J'ai fait près de 40 courses. J'étais moins fatigué par le travail, plus disponible; j'avais envie de tout tester ! »

Passer le flambeau

En 2020, les restrictions liées à la crise sanitaire l'ont incité à lever définitivement le pied. Si aujourd'hui, l'adrénaline des courses lui manquent parfois, il continue à faire vivre sa passion en entraînant bénévolement les jeunes vttistes du territoire.

« Tous les mercredis, j'assure les entraînements du Vélo Club de Moyenne Durance aux côtés de Ghislain Du Garreau, explique-t-il. Certains jeunes sont épataints, de vraies petites fusées, comme si tout était facile pour eux ! ». Les entraînements débutent sur la zone de maniabilité réhabilitée et rattachée au stade VTT XCO de Haute-Provence créé cette année par Provence Alpes Agglomération (voir p. 14). « Ce stade est un super équipement qui correspond aux nouveaux formats des courses olympiques et qui attirera, à coup sûr, des équipes pro régionales, nationales, voir internationales ! »





Hêtre en Provence. Photo : David Magaud.



Les Clues de Barles dans la Vallée du Bès. Photo : Marc Taquet.



Le Flambé, un papillon de jour spectaculaire à observer sur le territoire. Photo : Martial Mignot.

Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo magazine !
Contact : communication@provencealpesagglo.fr

Théâtre Durance



2024 2025



La saison 2024-2025 du Théâtre Durance en chiffres

45 spectacles,
dont 18 hors-les-murs

110 représentations,
dont 25 représentations dédiées
aux scolaires

Crédit photo : © Théâtre Durance

theatredurance.fr

Tribunes politiques

Terre Dignoise

En ce printemps...

Où nous célébrons la Nature, célébrons également la Culture et poursuivons notre engagement pour le rail. Malgré les contraintes budgétaires, poursuivons nos efforts en matière de culture pour que dans notre territoire le 1% culturel soit appliqué et contribue encore davantage à son attractivité et au soutien de nos artistes. Concernant le train, remercions la

Région pour son engagement sur la ligne Nice-Digne les Bains avec des avancées significatives sur le tunnel de Moriez.

L'annonce par Renaud Muselier de ramener le temps de parcours entre Marseille et Briançon à 3 heures d'ici 2030 doit nous inciter à rappeler l'importance d'accélérer le projet ferroviaire Digne-Saint-Auban. ●

Gilles Chalvet
Michelle Honnorat
Benoit de Souza
Marie-Claude Paire

FESTIVAL DE
l'OUTDOOR
ET DE LA RANDO

DU
20
AU
22
SEPT
2024

Soirée de lancement
Samedi 14 Sept
Au Palais des congrès,
projection du film de Trek Attitude



**PLUS DE 80
SORTIES
À 5€ LA JOURNÉE**

**VILLAGE OUTDOOR
OUVERT À TOUS**
Activités famille
Concerts en soirée
Spectacles

DIGNE-LES-BAINS

(VILLAGE OUTDOOR ET DÉPARTS AU PLAN D'EAU)

MOUSTIERS-STE-MARIE

CHÂTEAU-ARNOUX

SEYNE

Infos Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains 04 92 36 62 62
www.dignelesbains-tourisme.com - Inscriptions sur : www.njuko.net/festivaloutdoor2024



RETRouvez le
PROGRAMME ICI



provence
alpes
aggo



GÉOPARC
DE HAUTE
PROVENCE



FFRandonnée
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

irrésistible
ALPES DE HAUTE PROVENCE

